

Extrait du FFII.FR

<http://www.ffii.fr/Alcatel-poursuit-Cisco-en-contrefacon-de-brevets>

Alcatel poursuit Cisco en contrefaçon de brevets

- Acteurs - Acteurs économiques - Alcatel - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 7 juin 2000

FFII.FR

Paris, le 7 juin 2000 — Alcatel a annoncé aujourd'hui que des filiales de son groupe ont intenté trois actions en contrefaçon de brevets contre Cisco Systems Inc.. Alcatel qui est leader et innovateur de premier plan dans le domaine des technologies de routage, possède un portefeuille de brevets important dans les domaines-clef, tels que l'ATM et l'IP et joue un rôle préminent dans le développement et la fourniture des composants essentiels Internet.

La politique d'Alcatel est de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle.

Un premier procès a été intenté aux Etats-Unis devant la Cour du District Central de Californie. Dans ce procès, Alcatel poursuit Cisco pour contrefaçon des brevets américains 5,020,052, 6,041,057, 4,813,037 et 5,546,389, qui concernent une variété de technologies de routage et de commutation, à travers la fabrication, l'utilisation et la vente d'équipement relatifs à ces technologies.

Le second procès a été intenté aux Etats-Unis devant la Cour du District Est du Texas, Alcatel poursuit Cisco pour contrefaçon du brevet 5,455,959, pour violation de Copyright Alcatel et des droits du secret commercial.

Dans une action parallèle aux Pays-Bas, Alcatel N.V. vient d'assigner Cisco Systems Inc. et ses filiales néerlandaises qui distribuent les produits Cisco en Europe devant le Tribunal Régional de La Haye pour contrefaçon des brevets correspondants au brevet 5,020,052 aux Pays-Bas et dans plusieurs autres pays européens.

Contact [press www.alcatel.com](mailto:press@www.alcatel.com)